

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

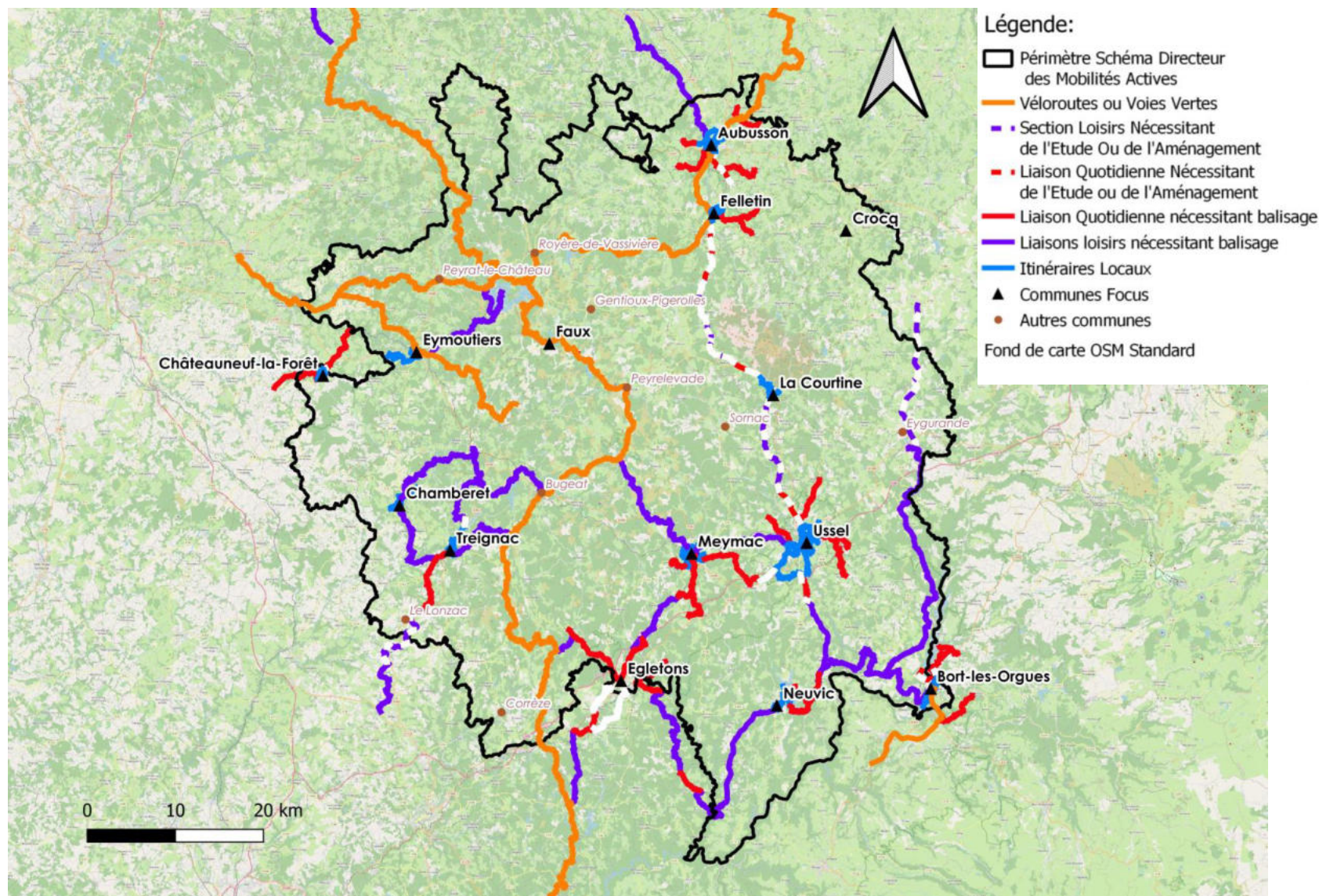
Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Schéma Directeur des
Mobilités Actives -
Focus Aménagement
intercommunaux



Une autre vie s'invente ici

CARTE DE L'ENSEMBLE DES AMÉNAGEMENTS INTERCOMMUNAUUX



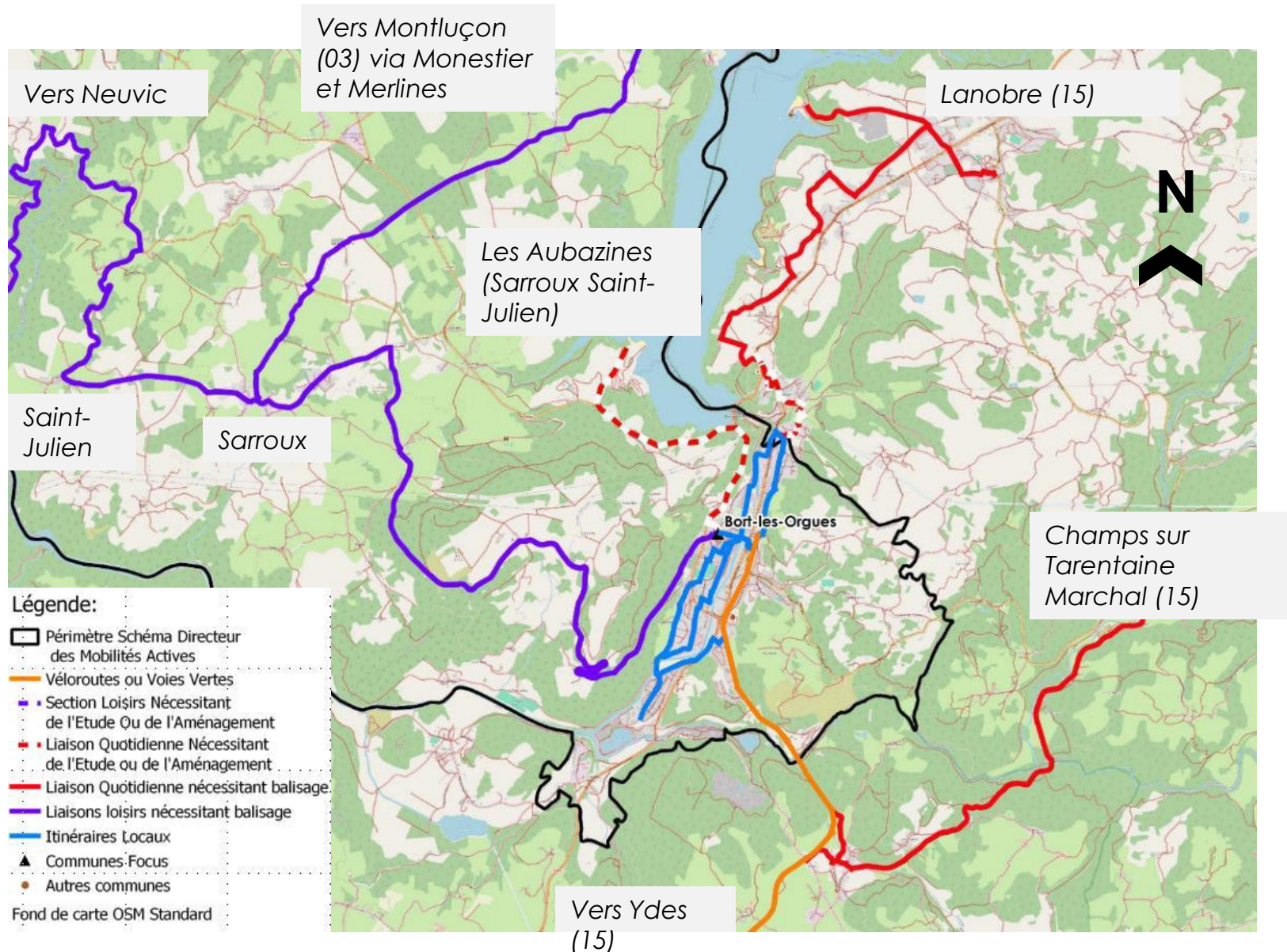
PRÉCONISATION N°5 - CRÉER DES ITINÉRAIRES VÉLO INTERCOMMUNAUX

Quels acteurs impliqués ?



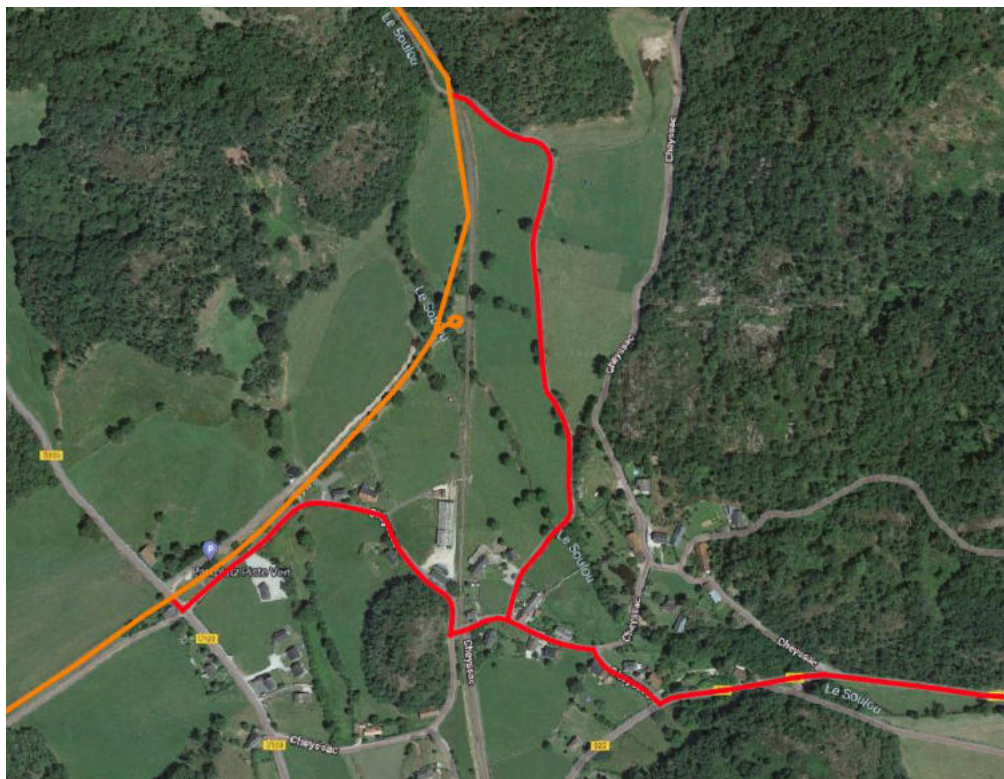
Département (gestionnaire de voirie, ingénierie, financement), Communauté de communes (ingénierie, financement) et communes (gestionnaire de voirie).

SECTEUR BORT



PRÉCISIONS - SECTEUR BORT

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Bort à Champs sur Tarentaine	Mobilité quotidienne	D22 de Champs-sur-Tarentaine-Marchal à Cheyssac pour rejoindre la future voie verte (voir ci-dessous les options à Cheyssac)	Balisage sur voie à faible trafic et voie verte



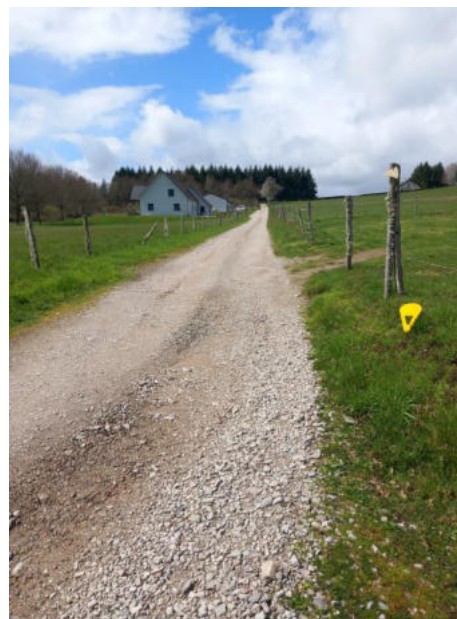
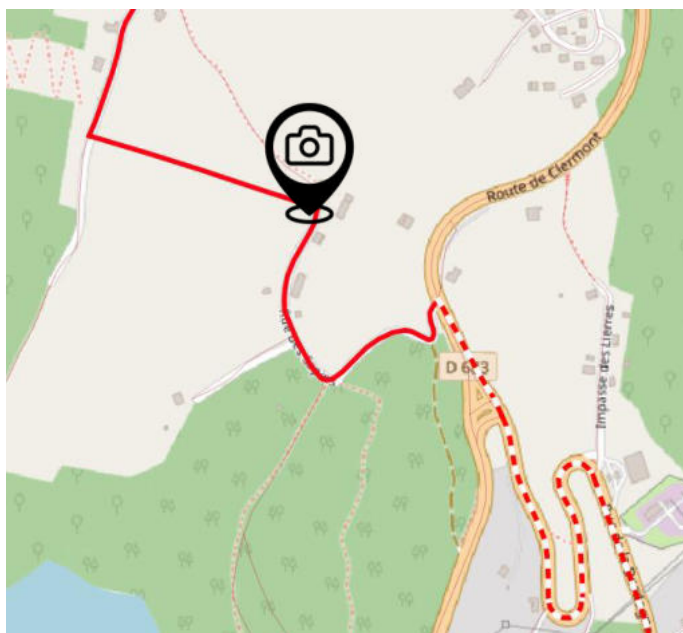
PRÉCISIONS - SECTEUR BORT

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Bort à Ydes	Mobilité quotidienne	Voie verte Ydes-Bort en cours de livraison	voie verte
Bort à Neuvic via les villages de Sarroux et Saint-Julien	Itinéraire de balade	D127 et D20	Balisage sur voie à faible trafic
Bort à Montluçon via Merlines	Itinéraire de balade	D127, D82, D27, D27E2, ancienne voie de chemin de fer Merlines-Bort à partir de la gare de Savennes puis ancienne voie de chemin de fer Merlines-Montluçon	Balisage sur voie à faible trafic et chemin carrossable jusqu'à Merlines. Entre Merlines et Evaux-les-bains, ancienne voie de chemin de fer à requalifier en voie verte. Entre Evaux-les-Bains et Montluçon, voie verte existante
Bort aux Aubazines (commune de Sarroux-Saint-Julien)	Mobilité quotidienne	Création d'une voie dédiée obligatoire. Il n'existe à ce jour aucune alternative à la D979. 	Recommandation de création d'une voie verte ou de pistes cyclables bidirectionnelles le long de la D979

La seule alternative envisagée était via Tralaroché mais la pente atteint 29 % de dénivelé.

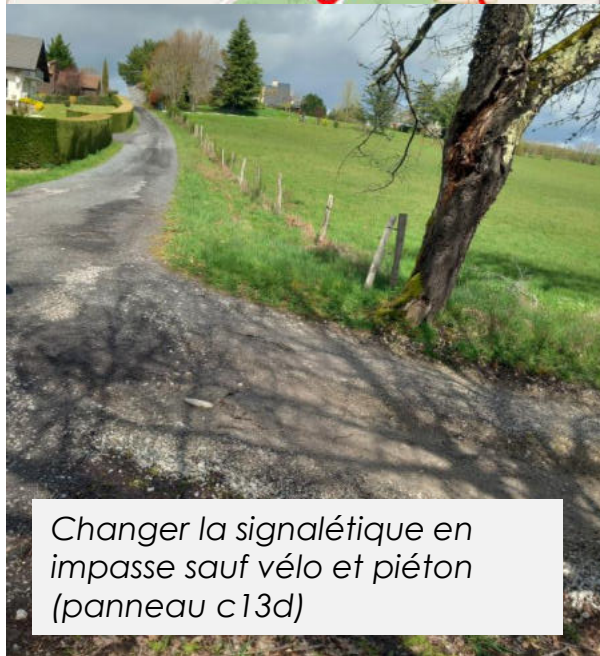
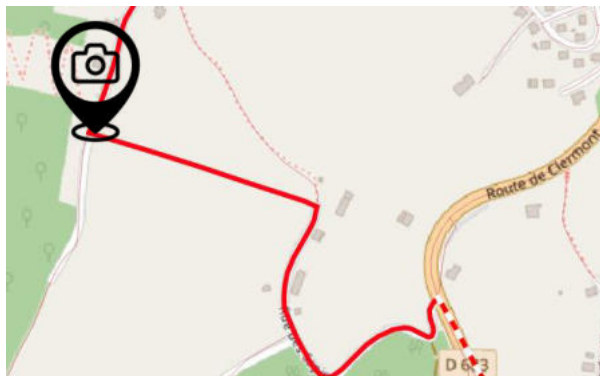
PRÉCISIONS - SECTEUR BORT

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Bort à Lanobre (63)	Mobilité quotidienne	Au départ de Granges (commune de Lanobre) : rue des Granges, rue du petit Pont, D922, rue des sapins, rue des Cayres, rue de la plage, Veillac grand, route de Monteil, rue des Monts dorés et rue du Général Leclerc.	Création d'une piste cyclable bidirectionnelle le long de la D922. Autrement, balisage sur voie à faible trafic, chemins carrossables et non revêtus (revêtement à revoir).

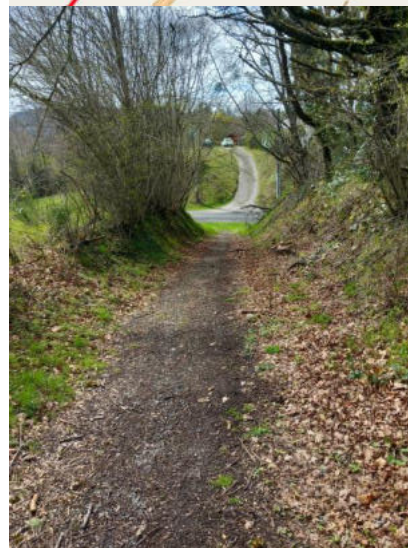
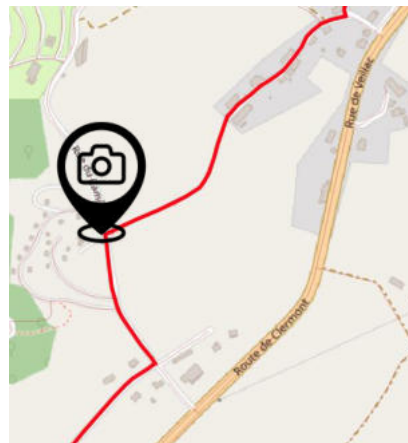


PRÉCISIONS - SECTEUR BORT

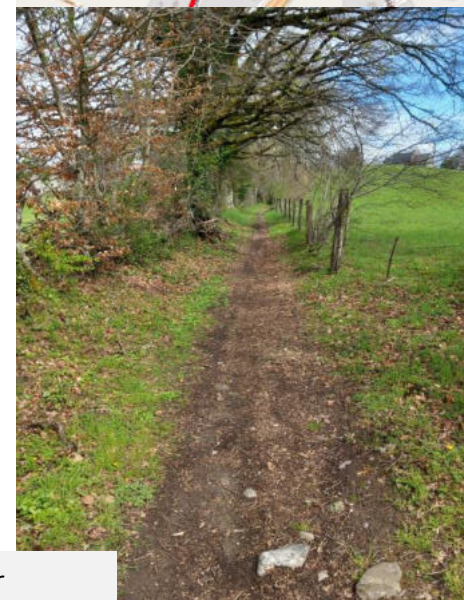
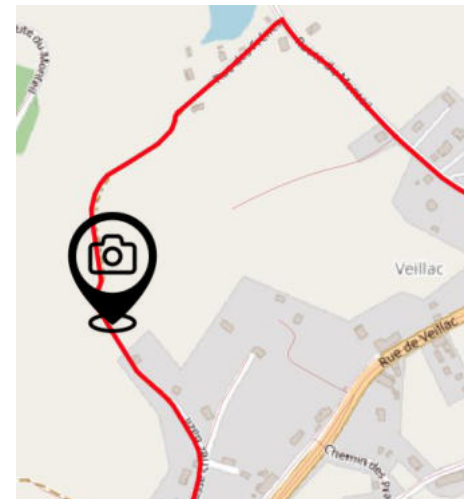
Détails Bort à Lanobre



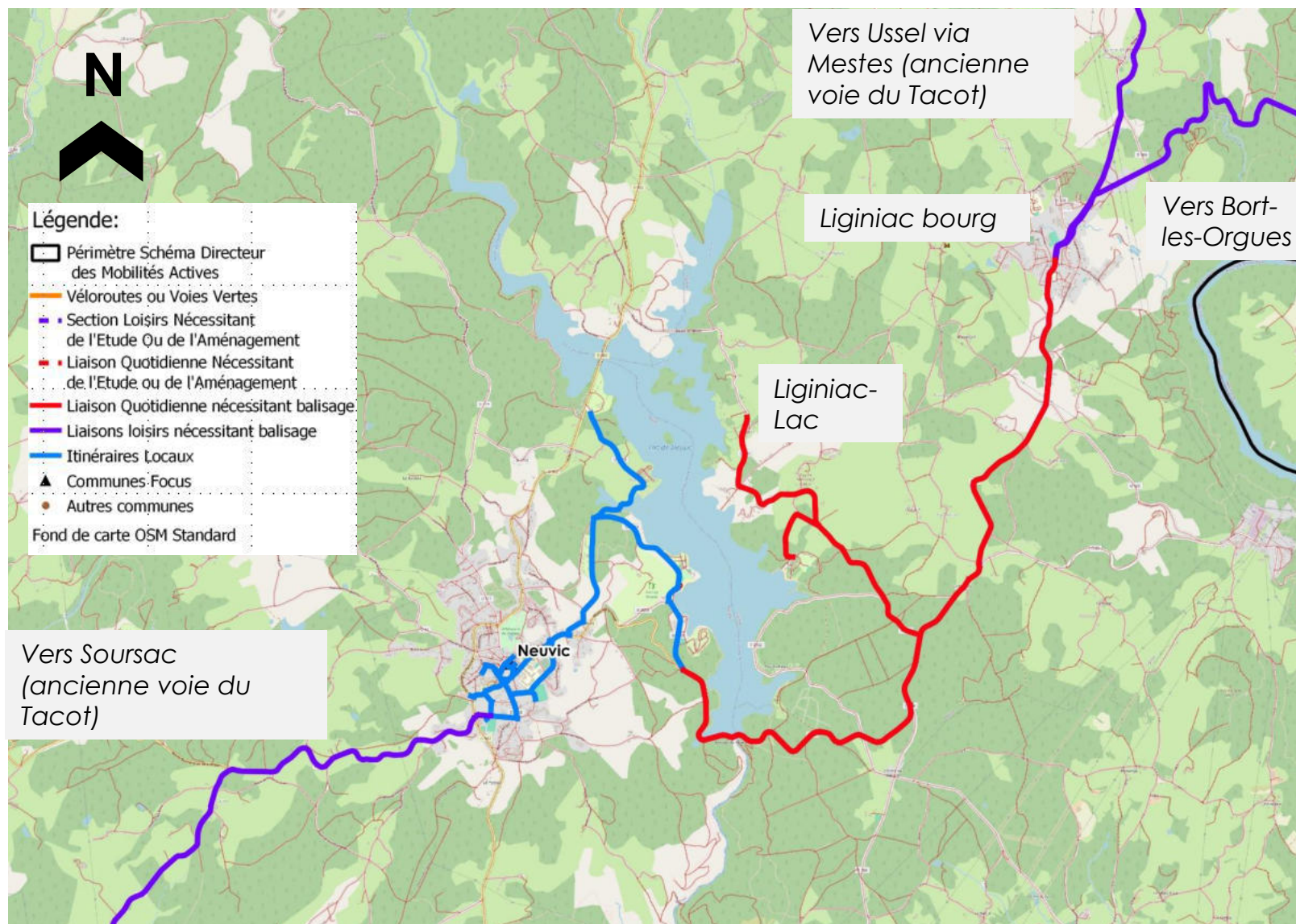
*Changer la signalétique en
impasse sauf vélo et piéton
(panneau c13d)*



Revêtements à revoir



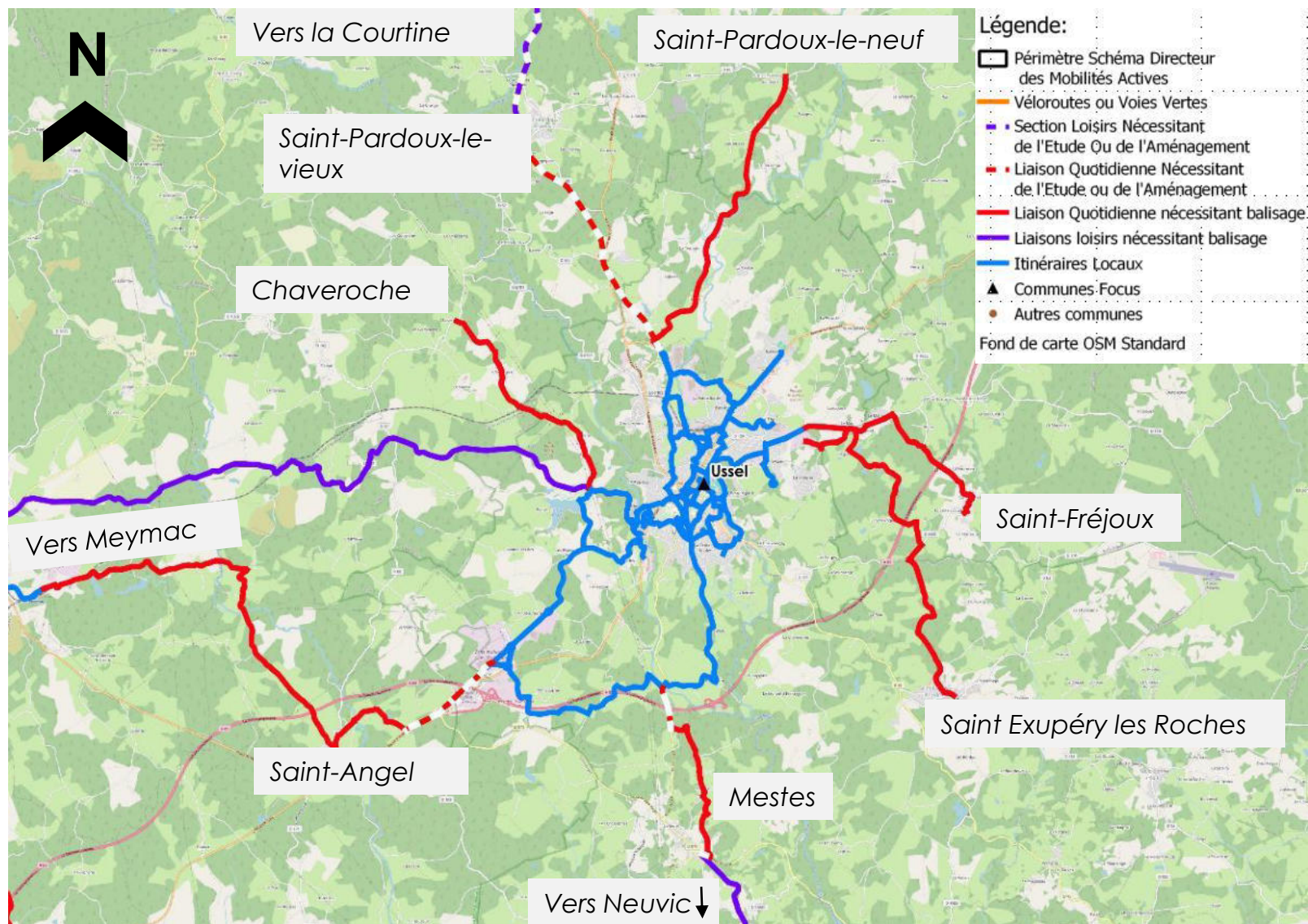
SECTEUR NEUVIC



PRÉCISIONS - SECTEUR NEUVIC

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Neuvic à Liginiac-Lac	Mobilité quotidienne	D20E3, D20, D183	Balisage sur voie à faible trafic
Neuvic à Liginiac-Bourg	Mobilité quotidienne	D20E3, D20	Balisage sur voie à faible trafic
Neuvic à Bort via Liginiac	Itinéraire de balade	D20 et D127	Balisage sur voie à faible trafic
Liginiac Bourg à Mestes Bourg	Itinéraire de balade (ancien tracé du Tacot Tulle-Ussel)	D20, D168, D979, route de la brasserie	Balisage sur voie à faible trafic Sauf entre Mestes-bourg et la route de Bédabourg où un approfondissement technique est nécessaire (franchissement d'autoroute).
Neuvic à Soursac	Itinéraire de balade (ancien tracé du Tacot Tulle-Ussel)	D991, D89, D55, D166E, D16, D89E	Balisage sur voie à faible trafic

SECTEUR USSSEL –

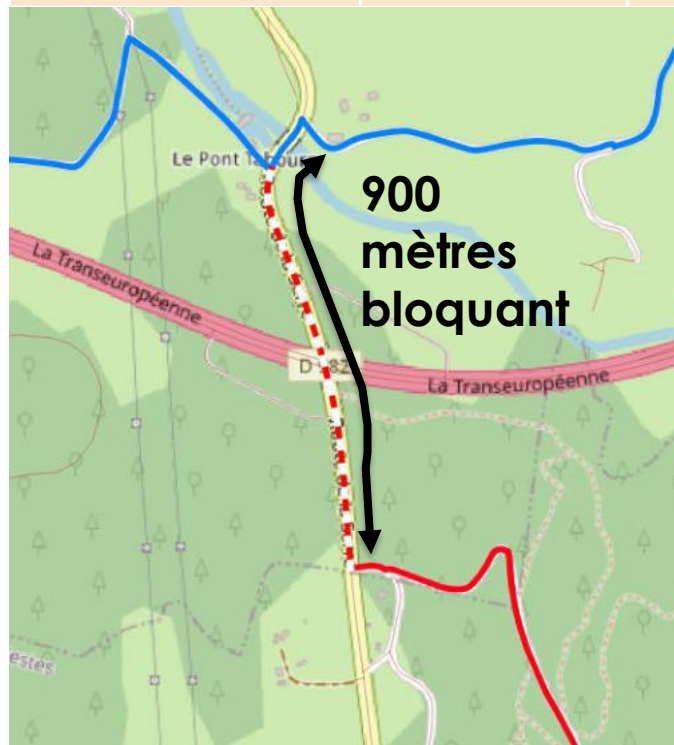


PRÉCISIONS - SECTEUR USSEL

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Ussel à Saint-Pardoux-le-Vieux	Mobilité quotidienne	Ancienne voie de chemin de fer Ussel-La Courtine	Requalification de l'ancienne emprise ferroviaire en voie verte
Saint-Pardoux-le-Vieux à La Courtine	Itinéraire de balade	Ancienne voie de chemin de fer Ussel-La Courtine	Requalification de l'ancienne emprise ferroviaire en voie verte
Ussel à Saint-Pardoux-le-Neuf	Itinéraire de balade	Ancienne voie de chemin de fer Ussel-La Courtine et D161	Requalification de l'ancienne emprise ferroviaire en voie verte en prenant en compte le besoin d'une connexion à la D161 à l'intersection avec la D3089 Balisage sur voie à faible trafic sur la D161
Ussel à Saint-Fréjoux	Mobilité quotidienne	D49E3 et D159	Balisage sur voie à faible trafic
Ussel à Saint-Etienne-aux-Clos	Mobilité quotidienne	D49E3, La Vergnengeal, La Vaussange, D159	Balisage sur voie à faible trafic et sur chemin carrossable

PRÉCISIONS - SECTEUR USSSEL

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Ussel à Mestes et Mestes à Zone Industrielle de l'Empereur (Ussel)	Mobilité quotidienne	V'locale B d'Ussel (Route de Sarsou, route de Bedabourg), D982, route d'Ussel (commune de Mestes)	Balisage sur voie à faible trafic. Passage de deux ouvrages d'art sur une route dangereuse, la D982 (pont de Tabourg, franchissement A89). Voir carte ci-contre.



PRÉCISIONS - SECTEUR USSSEL

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Ussel à Saint-Angel via la Zone Industrielle de l'Empereur et la zone d'activité du bois Saint-Michel	Mobilité quotidienne	V'locale A d'Ussel (rue des plaines de Saint-Pierre, Avenue Père Jean-Louis Bourdoux, Impasse de l'Empereur), D1089 et route du Coq (Saint-Angel	Création de 1,5km de pistes cyclables bidirectionnelles entre l'impasse de l'Empereur à Ussel et la route du Coq à Saint-Angel (voir carte).

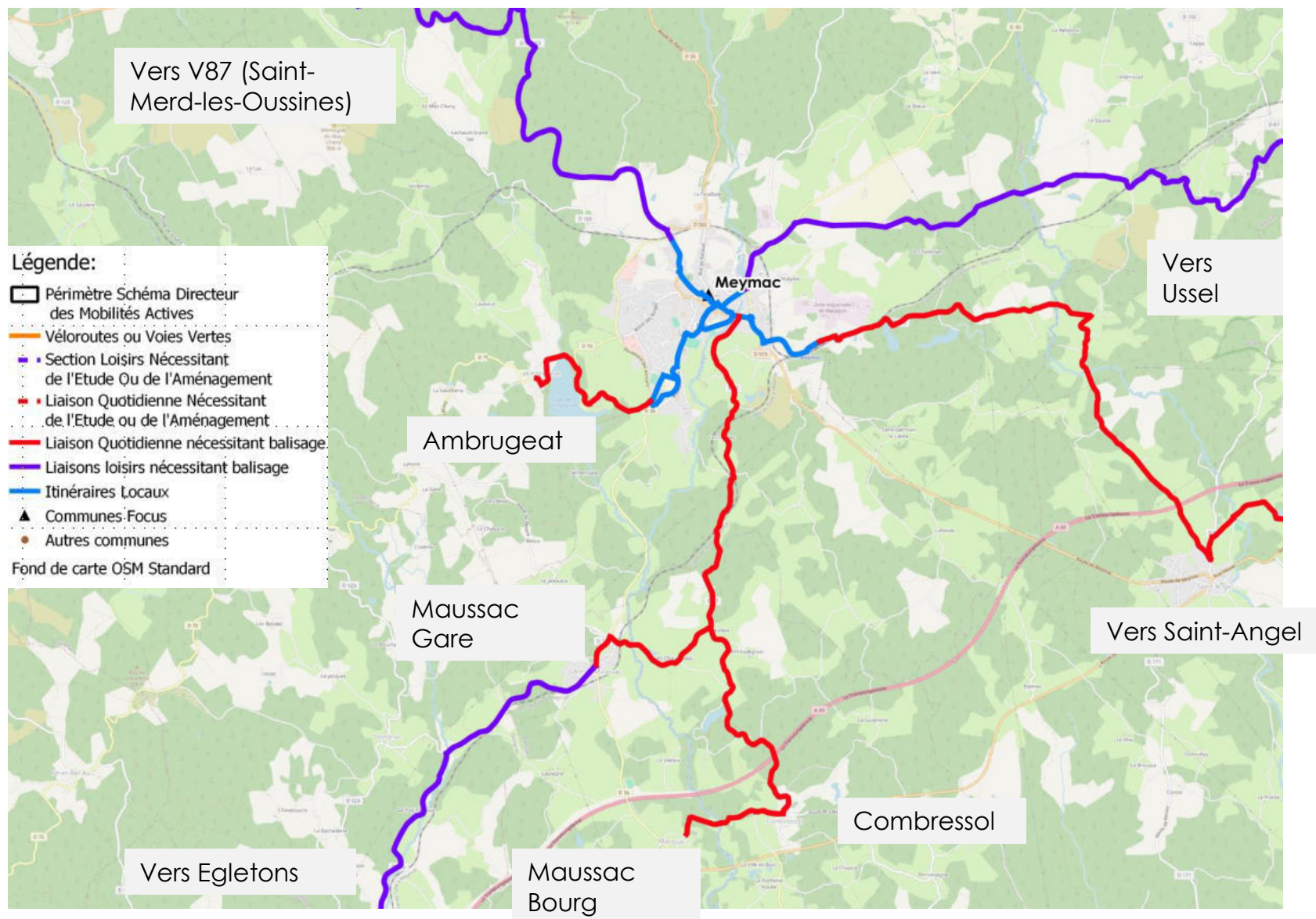


Du giratoire de l'A89 sortie 23 à la route du Coq, une bande dérasée peut servir d'assise pour la création d'une bande cyclable. La zone d'activité du Bois Saint-Michel peut également réduire le linéaire nécessaire entre le giratoire et le franchissement de l'A89.

PRÉCISIONS - SECTEUR USSEL

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Saint-Angel à Meymac	Mobilité quotidienne	Route des Borderies et D35E	Balisage sur voie partagée entre Meymac et Saint-Angel.
Ussel à Meymac via Ponty	Itinéraire de balade	D157 et D30	Balisage sur voie partagée
Ussel à Chaveroche	Mobilité quotidienne	D157, route de Mareille, Chassagnac	Création d'une piste cyclable ou d'une voie verte ex-nihilo le long de la D157 entre l'intersection en giratoire avec la D1089 et l'intersection avec la route de Mareille
Mestes Bourg à Liginac Bourg	Itinéraire de balade	Voir secteur Neuvic	Voir secteur Neuvic

SECTEUR MEYMAC



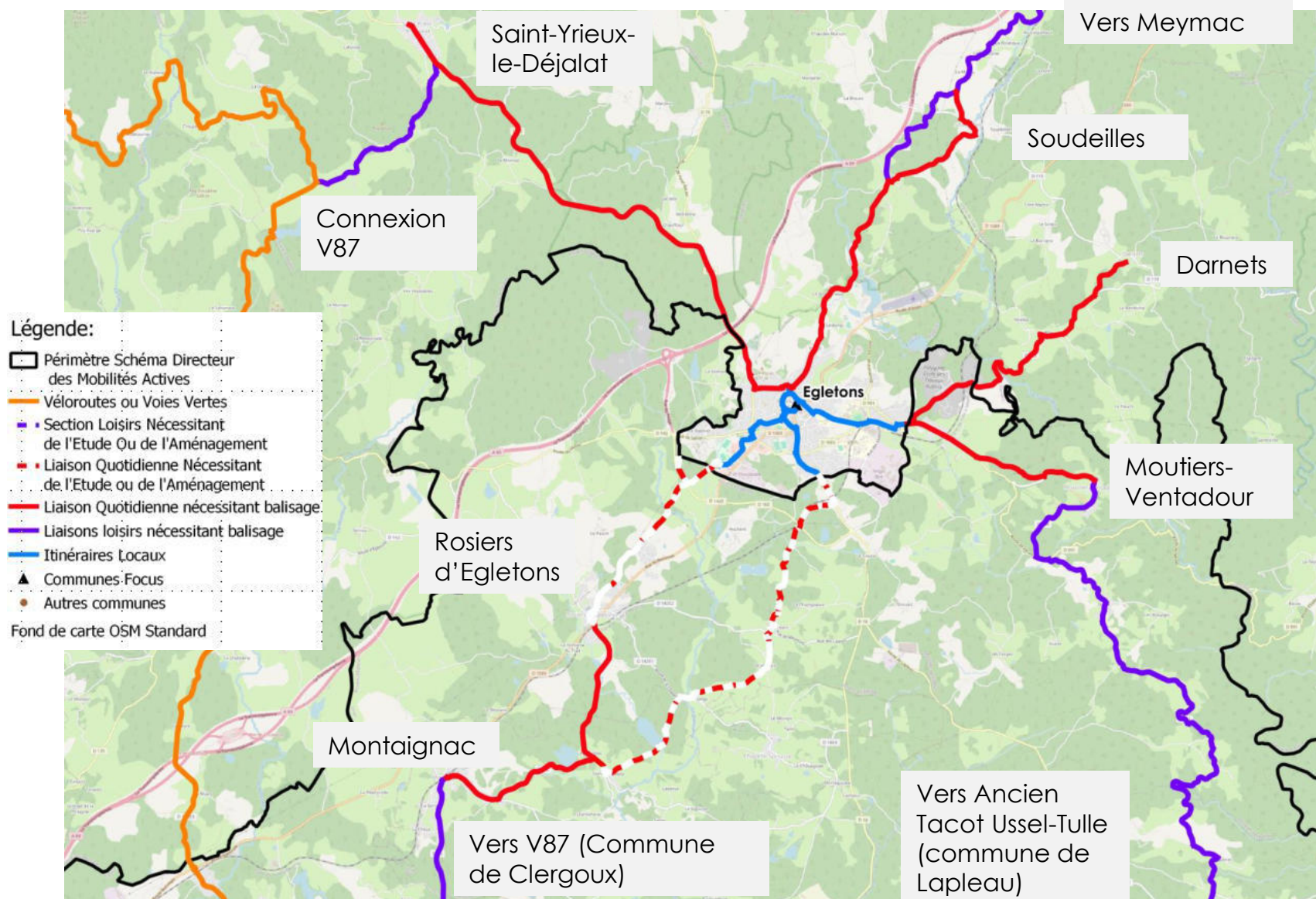
PRÉCISIONS - SECTEUR USSSEL

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Meymac à Ussel via Saint-Angel	Mobilité quotidienne	Voir secteur Ussel	Voir secteur Ussel
Meymac à Ussel via Ponty	Itinéraire de balade	Voir secteur Ussel	Voir secteur Ussel
Meymac à Ambrugeat	Mobilité quotidienne	V'Locale A de Meymac Boulevard d'Eymanoux et coulée verte	Réfection de la coulée verte en stabilisé entre la D36 et le lac de Sèchemaille. Voir le focus de Meymac pour les détails d'aménagement de la V'Locale A. Balisage sur voie partagée entre Ambrugeat bourg et la coulée verte.
Meymac - Maussac gare	Mobilité quotidienne	D47, Chaussade et D36	Réfection de la chaussée Nord d'accès au village de Chaussade depuis la D47. Balisage sur voie partagée
Meymac - Maussac bourg via Combressol	Mobilité quotidienne	D47, le moulin de Maussac	Balisage sur voie partagée

PRÉCISIONS - SECTEUR USSEL

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Maussac-Gare à Egletons	Itinéraire de balade	D47, Chaussade, D36 et D165	Balisage sur voie partagée

SECTEUR EGLETONS



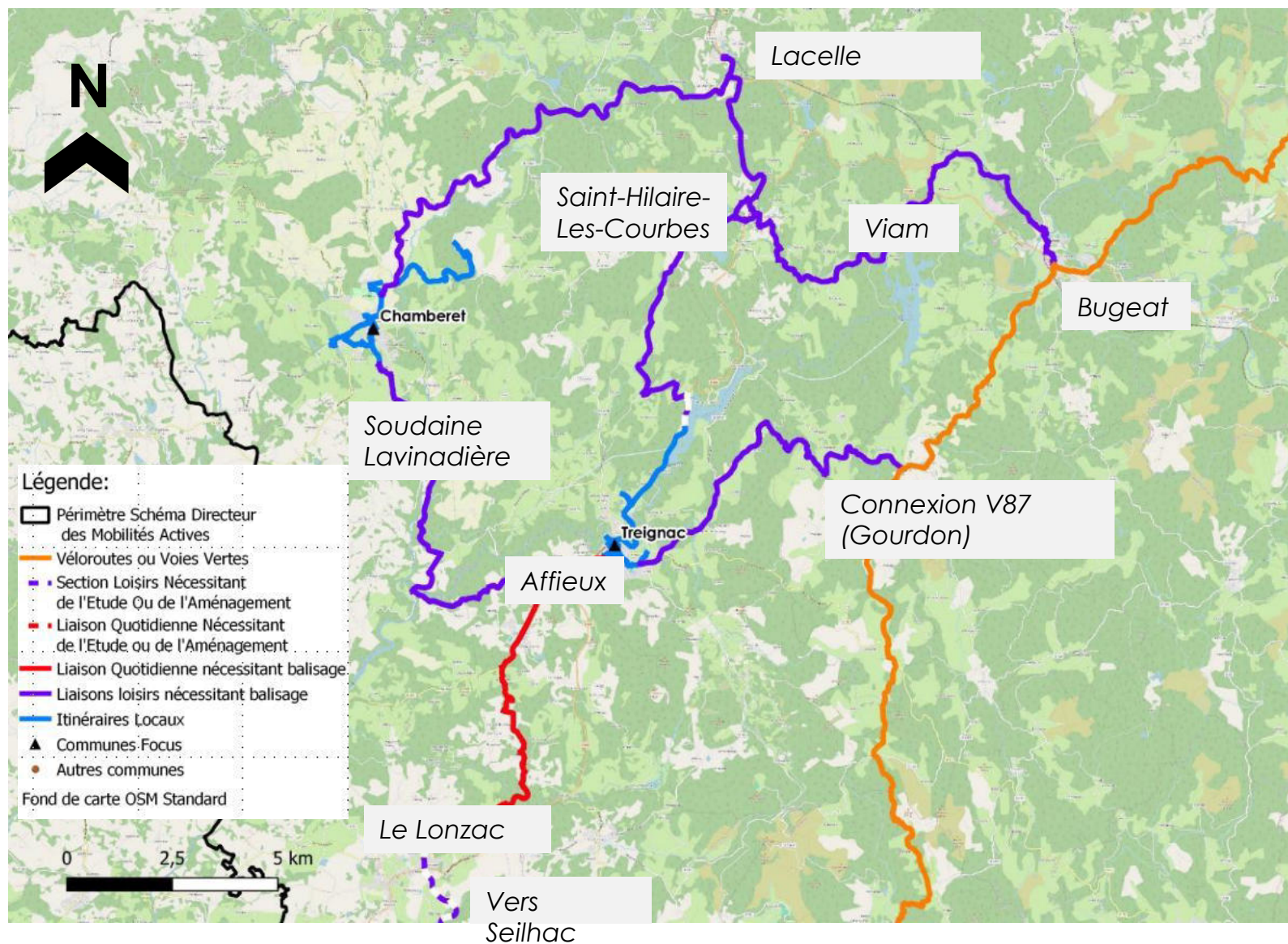
PRÉCISIONS - SECTEUR EGLETONS

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Egletons à Saint-Yrieux-le-Déjalat	Mobilité quotidienne	D16	Balisage sur voie partagée.
Saint-Yrieux-le-Déjalat à V87	Itinéraire de balade	D135	Balisage sur voie partagée.
Egletons à Soudeilles	Mobilité quotidienne	D165 et D119	Balisage sur voie partagée.
Egletons à Meymac via Maussac-Gare	Itinéraire de balade	Voir secteur Meymac	Voir secteur Meymac
Egletons à Darnets	Mobilité quotidienne	D991 et D103	Balisage sur voie partagée. Section sur D991 à approfondir dans le futur Schéma directeur cyclable
Egletons à Moustier-Ventadour	Mobilité quotidienne	D991 et D124	Balisage sur voie partagée. Section sur D991 à approfondir dans le futur Schéma directeur cyclable

PRÉCISIONS - SECTEUR EGLETONS

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Egletons à Lapleau via Moustier-Ventadour	Itinéraire de balade vers l'ancien Tacot Ussel Tulle	D991, D124, D62, La Bourgeade et D16	Balisage sur voie partagée. Section sur D991 et D16 à approfondir dans le futur Schéma directeur cyclable
Egletons à Rosiers	Mobilité quotidienne	Itinéraire à étudier via l'impasse du Moulin de Pierrepont (Egletons) et le chemin dans la continuité de la rue du nouveau cimetière (Rosiers d'Egletons)	Section à approfondir dans le futur Schéma directeur cyclable.
Egletons à Montaignac	Mobilité quotidienne	Itinéraire à étudier via Mas Monteil, Maumont, les étangs, Saint-Hyppolyte et D86E	Section à approfondir dans le futur Schéma directeur cyclable.
Montaignac à V87 (Clergoux)	Itinéraire de balade	D10	Balisage sur voie partagée.

SECTEUR TREIGNAC CHAMBERET



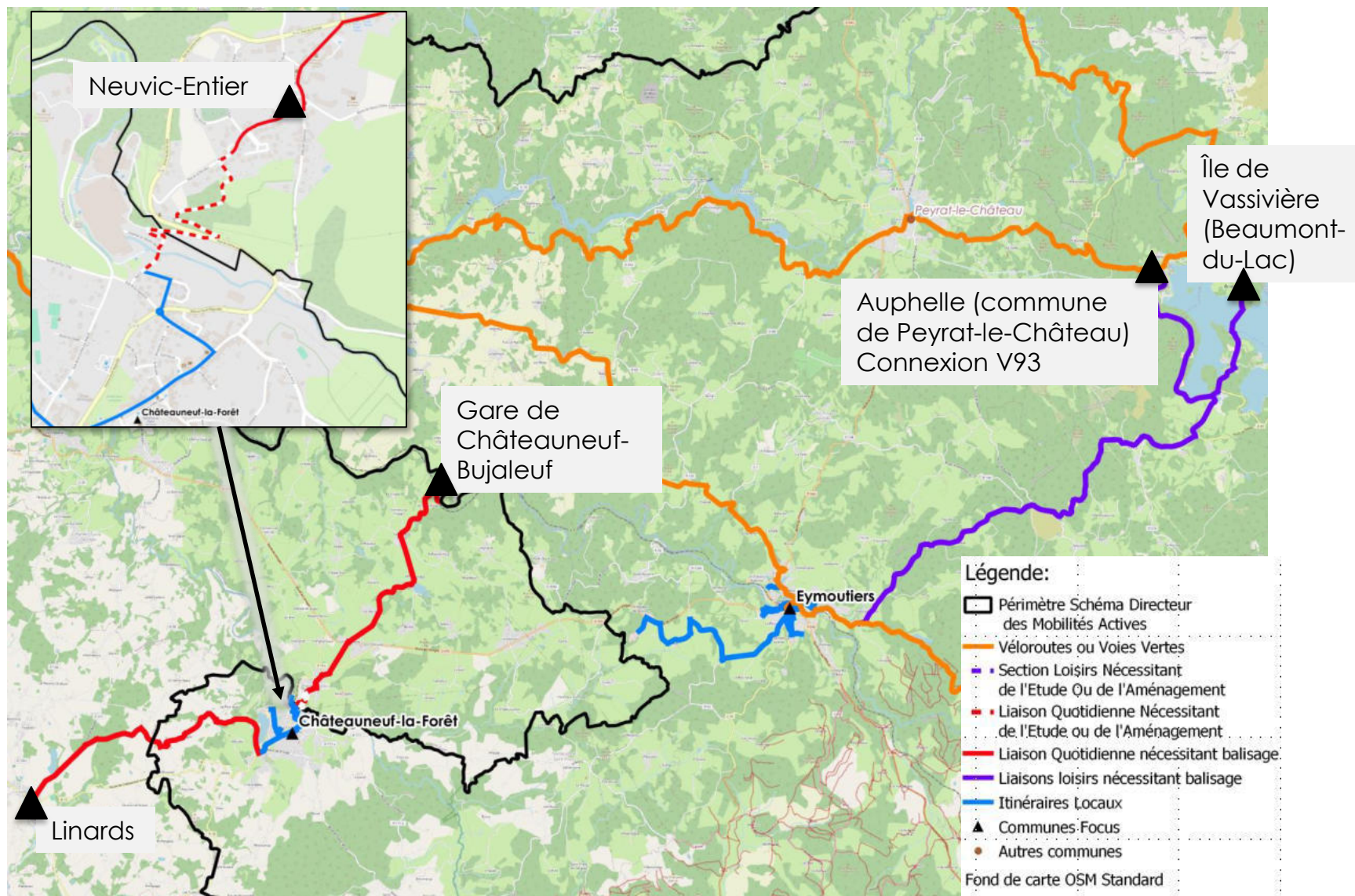
PRÉCISIONS - SECTEUR TREIGNAC

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Treignac à Affieux	Mobilité quotidienne	Avenue René Cassin, D20, D3E3	Balisage sur voie partagée
Affieux à Le Lonzac	Mobilité quotidienne	D3E3, Merciel, chemin de l'ancien Paris-Orléans Corrèze (POC) Treignac-Seihac	Balisage sur voie partagée et sur chemin revêtu (le revêtement est à vérifier et renouveler si besoin).
Treignac à Chamberet via Soudaine-Lavinadière	Itinéraire de balade	D20, route de Chingeat, Lacassière, Cabouzou, D178, le Moulin de Lavinadière, La Valade, route de la Valade	Balisage sur voie partagée
Chamberet à Lacelle	Itinéraire de balade	D132	Balisage sur voie partagée
Treignac via Saint-Hilaire-les-Courbes à Lacelle	Itinéraire de balade	V'Locale de Treignac jusqu'aux Bariousses, Route de la Goutte, Le Mas, Le moulin de Bonnefond, le bourg de Saint-Hilaire-les-Courbes, D940E2, D940	Balisage sur voie partagée Réfection de la chaussée sur le D940E2 aux endroits présentant des crevasses.
Saint-Hilaire-les-Courbes à Bugeat via Viam	Itinéraire de balade	Route de La Faurie, D160, Gare de Viam, Puy Lagarde, Parc de l'étang	Balisage sur voie partagée

PRÉCISIONS - SECTEUR TREIGNAC

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Treignac à Gourdon (connexion V87)	Itinéraire de balade	D157	Balisage sur voie partagée

SECTEUR CHÂTEAUNEUF EYMOUTIERS



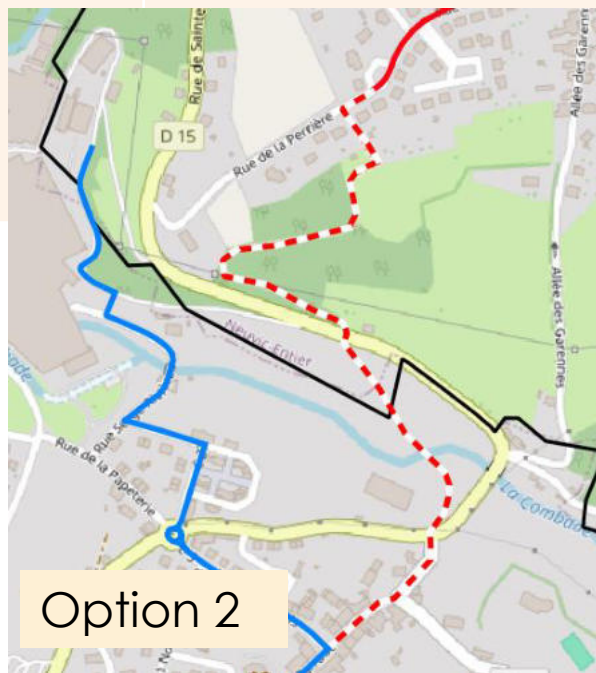
PRÉCISIONS - SECTEUR EYMOUTIERS CHÂTEAUNEUF

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Châteauneuf-la-Forêt à Linards	Mobilité quotidienne	D39, Route de Lavergne, route de Boulandie, D211	Balisage sur voie partagée
Châteauneuf-la-Forêt à Neuvic-Entier	Mobilité quotidienne	Tronçon nécessitant un approfondissement technique (étude de faisabilité), foncier et financier.	Création d'une voie verte à partir du délaissé routier privé de l'ancienne voie de livraison de l'entreprise Saïca pack (option 1) ou bien à partir de l'emprise l'ancienne dérivation du moulin de la Combade (option 2) .



Option 1

Attention l'option 1 nécessite d'avoir l'accord de l'entreprise Saïca Pack.



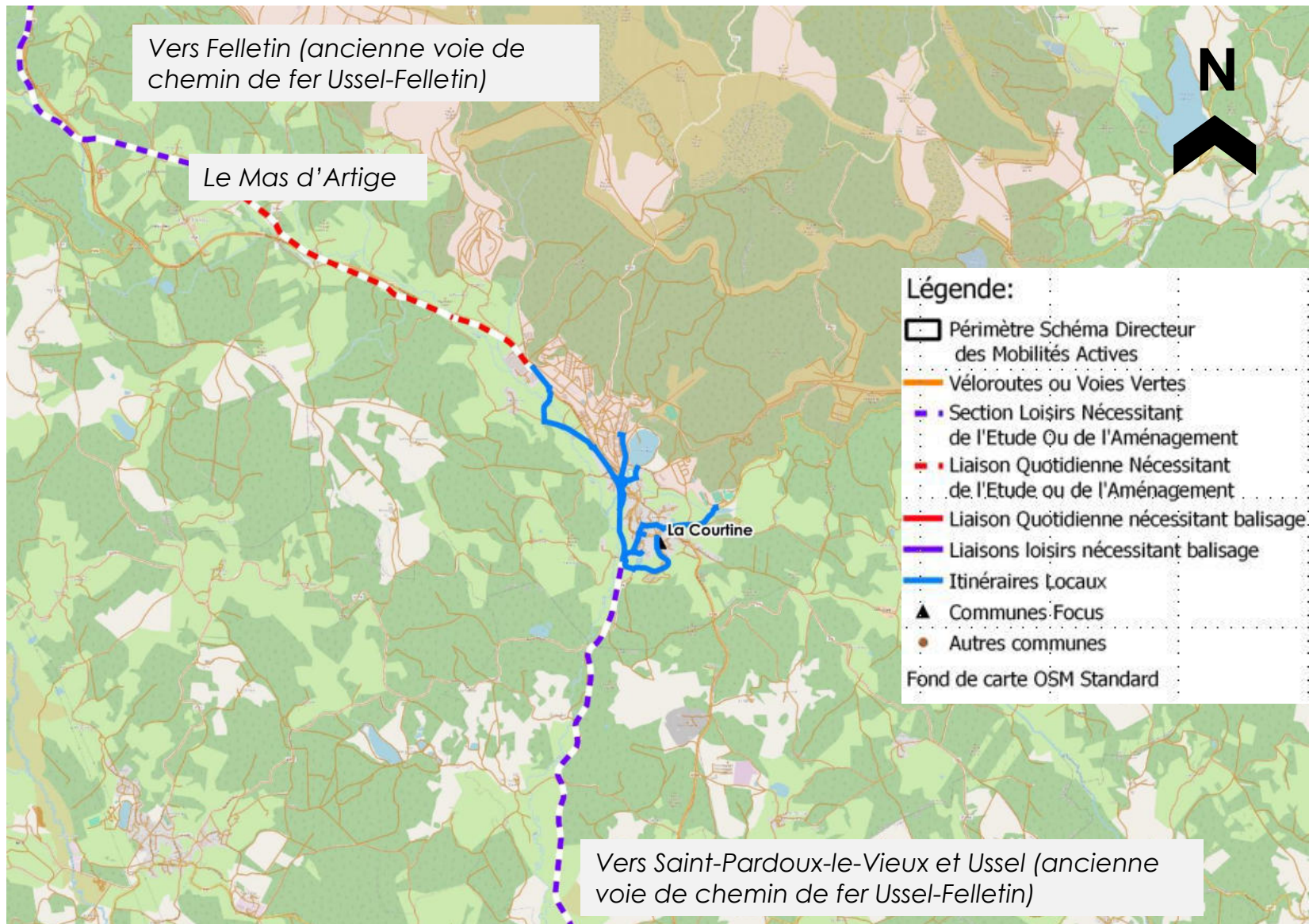
Option 2

Réfection du revêtement du chemin de Neuvic-Entier qui relie la rue de la Perrière à la D15

PRÉCISIONS - SECTEUR EYMOUTIERS CHÂTEAUNEUF

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Neuvic-Entier à la Gare Châteauneuf-Bujaleuf	Mobilité quotidienne	D15 et D16	Balisage sur voie partagée
Eymoutiers – île de Vassivière	Itinéraire de balade	D992, D43, D43B (Tronçon nécessitant un approfondissement sur son tracé)	Balisage sur voie partagée (Tronçon nécessitant un approfondissement sur son tracé)
Eymoutiers – Auphelle (Peyrat-le-Château), connexion V93	Itinéraire de balade	D992, D43, D43B, D222 (Tronçon nécessitant un approfondissement sur son tracé)	Balisage sur voie partagée (Tronçon nécessitant un approfondissement sur son tracé)

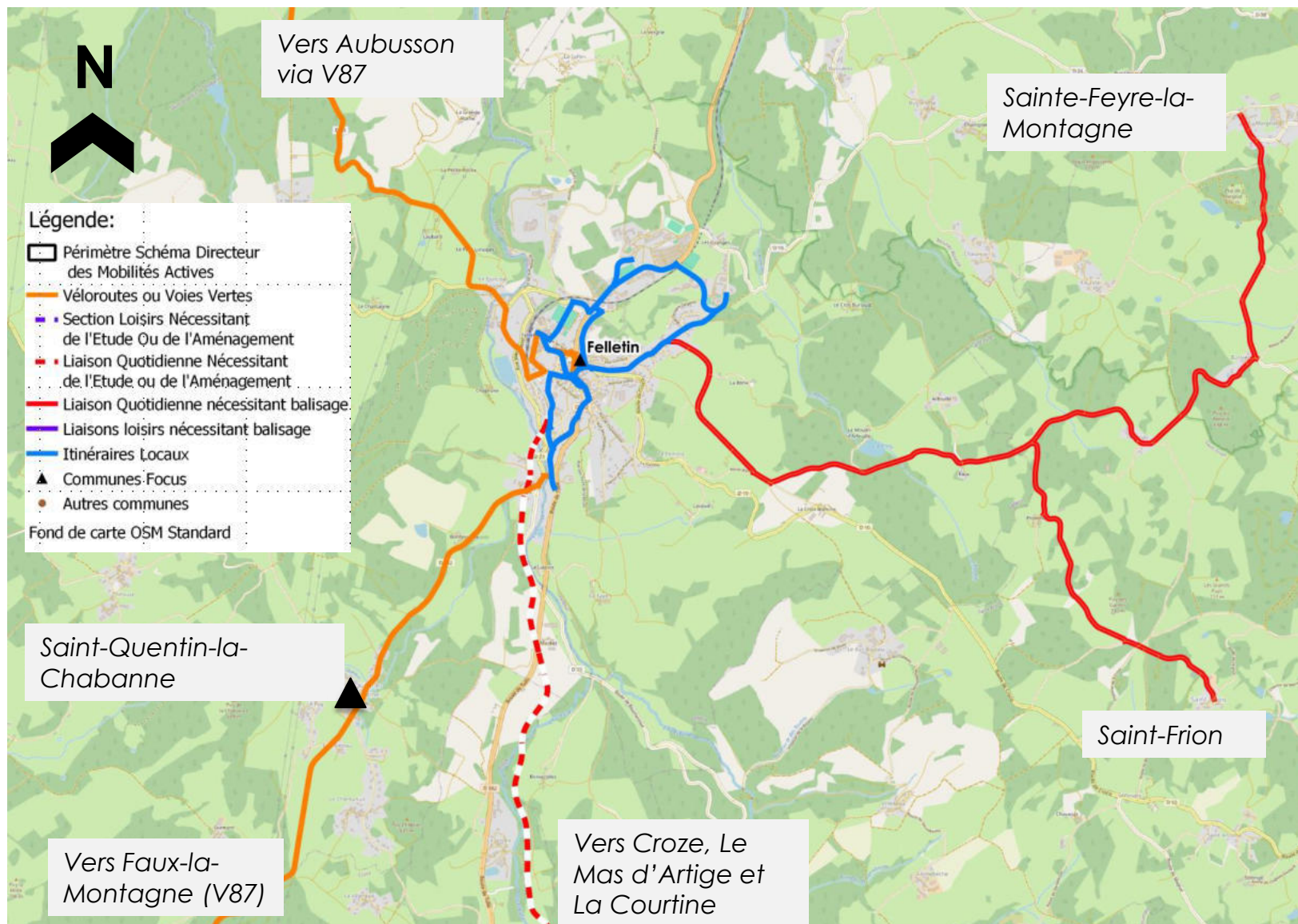
SECTEUR LA COURTINE



PRÉCISIONS - SECTEUR LA COURTINE

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
La Courtine à Saint-Pardoux-Le-Vieux	Itinéraire de balade	Voir secteur Ussel	Voir secteur Ussel
La Courtine au Mas d'Artige	Mobilité quotidienne	Option 1 : création d'une voie dédiée en bordure de la D982 en s'appuyant en partie sur les délaissés routiers de l'ancienne D982, des tronçons conservés de l'ancienne voie de chemin de fer Option 2 : D23, périphérique du camp militaire de La Courtine, D28	Option 1 : piste cyclable bidirectionnelle Option 2 : Balisage sur voie partagée (Tronçon nécessitant un approfondissement sur son tracé)
Le Mas d'Artige à Croze	Itinéraire de balade	Une fiche de l'inventaire ferroviaire est très bien faite et indique les tronçons pour lesquels il est possible de s'appuyer sur l'ancienne emprise ferroviaire du Mas D'Artige à Croze (et même Felletin). http://www.inventaires-ferroviaires.fr/hd23/23079.a.pdf On reliera les tronçons conservés sans longer la D982 (contrairement aux indications de la fiche).	Balisage sur chemin revêtu. (Tronçon nécessitant un approfondissement sur l'état de son revêtement)

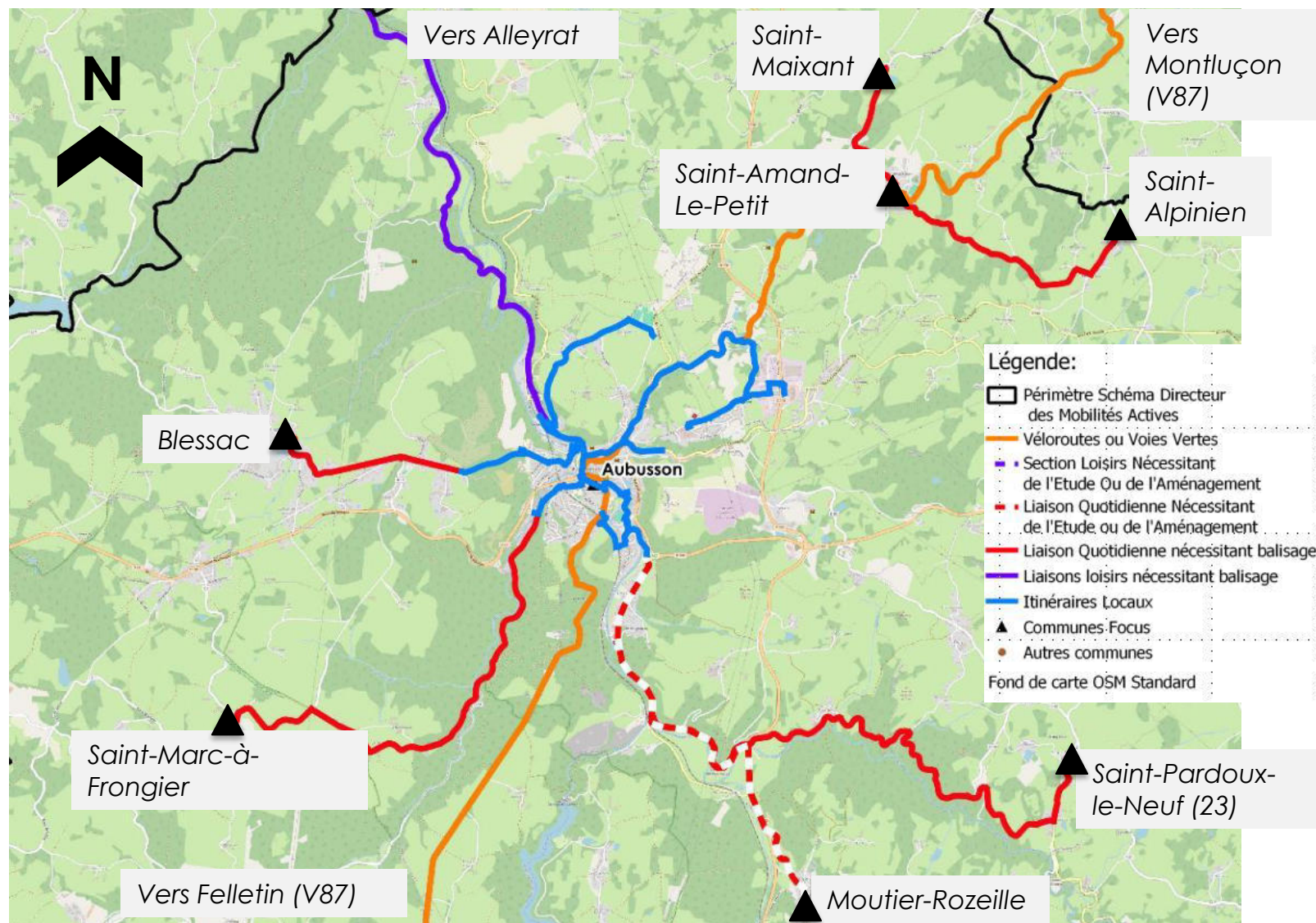
SECTEUR FELLETIN



PRÉCISIONS - SECTEUR FELLETIN

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Felletin à Sainte-Feyre-La-Montagne	Mobilité quotidienne	Rue de Beaumont, route Bussière, D21	Balisage sur voie partagée
Felletin à Saint-Frion	Mobilité quotidienne	Rue de Beaumont, route Bussière, Provenchère, Route du Cimetière (Saint-Frion)	Balisage sur voie partagée et chemin revêtu
Felletin à Croze	Mobilité quotidienne	Une fiche de l'inventaire ferroviaire est très bien faite et indique les tronçons pour lesquels il est possible de s'appuyer sur l'ancienne emprise ferroviaire de Felletin à Croze http://www.inventaires-ferroviaires.fr/hd23/23079.a.pdf	Balisage sur chemin revêtu. (Tronçon nécessitant un approfondissement sur l'état de son revêtement)
Felletin à Saint-Quentin-La-Chabanne	Mobilité quotidienne	V87(D992). Un départ à Felletin sur l'ancienne emprise ferroviaire Ussel-Felletin, en face du logement collectif de la Rue de Fréville permettrait aussi de lever le point le plus dangereux de la V87 vers Saint-Quentin-La-Chabanne à savoir, l'intersection de la D23 et D992. Actuellement, SNCF Réseau le refuse malgré le déferrement de la ligne.	Requalification de l'ancienne emprise ferroviaire en voie verte entre la rue de Fréville à Felletin et La Maurie (Saint-Quentin-La-Chabanne) et Balisage (nom de la commune absent du balisage actuelle)

SECTEUR AUBUSSON



PRÉCISIONS - SECTEUR AUBUSSON

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Aubusson à Blessac	Mobilité quotidienne	Départ des Jardins ouvriers de La Chassagne (V'Locale A) route de Blessac, D17	Balisage sur voie partagée. Suppression du transit route de Blessac (voir tronçon Jardins Ouvriers – Ecole La clé des Champs de la V'Locale A d'Aubusson)
Aubusson à Alleyrat	Itinéraire de balade	Itinéraire déjà balisée (boucle locale N°42 de la Creuse à vélo)	RAS
Aubusson à Saint-Amand-le-Petit	Mobilité quotidienne	V87 (D993), voir recommandations tronçon rue Jules Sandeau - Le Mont de la V'Locale A d'Aubusson	Balisage (nom de la commune absent du balisage actuelle) sur voie partagée.
Saint-Amand-le-Petit à Saint-Maixant	Mobilité quotidienne	D21	Balisage sur voie partagée.
Saint-Amand-le-Petit à Saint-Alpinien	Mobilité quotidienne	Route de Lavaud	Balisage sur voie partagée.

PRÉCISIONS - SECTEUR AUBUSSON

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Aubusson à Saint-Pardoux-le-Neuf (23)	Mobilité quotidienne	D982 et D18.	Création d'un piste cyclable bidirectionnelle ou d'une voie verte entre Aubusson et la Clide. Balisage sur voie partagée pour la D18.
Aubusson à Moutier-Rozeille	Mobilité quotidienne	D982 et D21	Création d'un piste cyclable bidirectionnelle ou d'une voie verte entre Aubusson et la Clide jusqu'au croisement de la D21. Balisage sur voie partagée pour la D21.
Aubusson à Felletin	Mobilité quotidienne	V87	Balisage (nom de la commune absent du balisage actuelle)
Aubusson à Saint-Marc-à-Frongier	Mobilité quotidienne	D59, La lune, Place de l'ancien presbytère	Balisage sur voie partagée.